



Les élus de Gironde se mobilisent contre la baisse des dotations et pour la sauvegarde des services publics

Baisse des dotations : de graves conséquences pour les communes

Échelon territorial préféré des français, la commune est un lieu de vie.

Pour être vivante et accueillante, une commune doit proposer des services à ses habitants : écoles, équipements sportifs, culturels et associatifs, entretien et aménagement des routes et des espaces publics... Pour financer ces interventions, elle dispose de deux sources de revenus :

- les impôts collectés auprès des habitants.
- les dotations versées par l'État.

Ces dotations ont progressé au fur et à mesure du transfert par l'État aux communes de nouvelles compétences. Jusqu'à présent, l'équilibre entre ces transferts de responsabilités et le financement par l'État était à peu près respecté.



Mais depuis deux ans l'État impose de nouvelles charges aux communes tout en réduisant les moyens mis à leur disposition :

- la réforme des rythmes scolaires de 2013 a engendré des dépenses supplémentaires importantes avec le recrutement de personnel pour encadrer les temps d'activité périscolaire. Les subventions versées par l'État sont loin de couvrir les dépenses réelles.
- L'instruction des permis de construire était auparavant assurée par les services de l'État. Elle a été transférée aux communes sans compensation financière.

La baisse des dotations en chiffres

30 % de baisse entre 2014 et 2017 soit 15,7 milliards retirés aux communes !

C'est sans précédent et cela concerne chaque intercommunalité, chaque ville, chaque village, chaque habitant, sans exception.

Pour réduire sa dette, l'Etat doit faire des économies et chacun doit prendre sa juste part à cet effort. Pourtant, le « bloc communal » ne représente que 4 % de la dette publique nationale et les communes et communautés vont devoir supporter plus de 56 % des économies sur les dotations.

La baisse de ressources annoncée est impossible à assumer pour beaucoup de communes.

Les conséquences dans votre vie quotidienne

La chute des dotations aura évidemment de graves répercussions sur votre quotidien et votre qualité de vie.

- Baisse des investissements de votre commune : l'entretien des bâtiments et services publics sera difficile à assumer, la création de nouveaux équipements indispensables sera reportée ou annulée...

- Réduction des subventions versées aux associations
- Diminution de la qualité des services publics : fermeture de la mairie, des centres de loisirs ou des crèches certains jours de la semaine.
- Augmentation possible des tarifs de certains services : cantine scolaire, garderie...

Il est encore temps d'agir !

Pour gagner ce combat citoyen, pour que l'Etat revienne sur son projet, l'Association des Maires et des présidents d'intercommunalités de Gironde s'associe à l'Association des Maires de France qui regroupe les 36 000 maires du pays quelles que soient leurs orientations politiques.

GRANDE MOBILISATION DES ÉLUS LOCAUX DE GIRONDE

19 septembre à 10h30

Préfecture de la Gironde

Rue du Corps Franc Pommiès, Bordeaux.

Participez à cette rencontre citoyenne

Soutenez votre maire en nous rejoignant sur facebook :

Communes en danger 33

Signez la pétition : sur www.change.org : « appel 19 septembre »

Contacts

AMG – 25, rue du cardinal Richaud – CS 10042 – 33070 Bordeaux Cedex

Tél. 05 56 07 13 50

contact@amg33.fr

www.communes-en-danger-33.fr